

## **17.03 Cahier des charges du chef des finances / HR**

---

18.04.2018 / CC

### **1. Description de fonction**

Chef des finances / HR de Swiss Wrestling Fédération (SWFE)

### **2. Organe d'élection**

Le chef des finances est élu par l'assemblée des délégués en tant que membre du comité central (CC). Le CC se constitue par soi-même.

### **3. Intégration organisationnelle**

- Subordination:  
Le chef des finances dépend du président central
- Remplacement:  
Le chef des finances est remplacé par un membre du CC

### **4. Objectif de la fonction**

Responsable des finances de SWFE

### **5. Tâches générales**

- Encaissement et surveillance d'entrée de toutes les obligations financières des clubs attachés conformément à un règlement financier (y compris les amendes et cotisations des licences)
- Exécute les obligations financières de SWFE par rapport aux instances supérieures (UWW, UWWE; AOS) ainsi qu'aux régions et aux clubs (soutien des cadres régionaux)
- Elaboration des comptes pour les CE et CM actives pour les subventions auprès de l'AOS
- Encaissement des contributions du cadre national conformément au règlement financier
- Encaissement des contributions de frais fixes des membres de cadre pour la participation des tournois et championnats internationaux ainsi qu'au camp de formation des cadres nationaux
- Décompte dans les délais des frais dans le secteur activités de cadre, frais d'entraîneur et Sportmed avec Swiss Olympic
- Règlement et comptabilisation des paiements totaux de la Fédération ainsi que coordination dans les délais avec le compte bancaire

### **6. Tâches particulières**

- Orientation sur le compte des pertes et profits (avec une comparaison de budget) et le bilan de SWFE aux réunions du comité central
- Elaboration du budget annuel de SWFE pour le CC, présidents régionaux et AD
- Elaboration des comptes annuels respectivement clôture annuelle de SWFE
- Soumission du bilan annuel à AOS après approbation par l'AD

### **7. Compétences**

- Autorisation de signature en double avec le président des intérêts financiers de SWFE
- Autorisation de signature particulière pour la relation bancaire de SWFE

### **8. Entrée en vigueur**



Le cahier des charges entre en vigueur après approbation par le CC

**9. Copies**

Détenteur du poste  
Comité central